

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 24 septembre 2026

n° 114-26 C

Objet : RS - Attribution d'une subvention pour un événement contribuant à l'animation d'équipements d'intérêt communautaire et au rayonnement de l'agglomération

- date de convocation le 18 septembre 2026
- nombre de conseillers en exercice : 81

L'an deux mille vingt-six, le jeudi vingt-quatre septembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Jean-d'Arvey, salle des fêtes, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 59

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Barberaz

Barby

Bassens

Bellecombe-en-Bauges

Challes-les-Eaux

Chambéry

Vincent Miguet

Marie Lheureux Pineau

Marie-Eve Berni - Arthur Boix-Neveu

Christophe Pierretton

Catena d'Alu Bouziane - Bruno Lhuissier

Cyrille Causse

Mélissa Bernard

Jimmy Bâabâa - Brice Bernard - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Pierre Casazza -

Aloïs Chassot - Sandrine Desroches-Afchain - Isabelle Dunod - Isabelle Junet - Cécile Meriguet -

Mélanie Meunier - Vincent Patey - Florian Penaroyas - Thierry Repentin - Sara Rotelli - Hocine Talbi -

Emilien Vanlemmens - Florence Zagagnoni

Cognin

Damien Ancrenaz

Curienne

Yohann Jennepin

Doucy-en-Bauges

Laurence Ratton

Ecole

Hervé Ferroud-Plattet

Jacob-Bellecombette

Isabelle Geindre - Olivier Marmet

Jarsy

Pierre Duperier

La Compôte

Jolaine Audoux

La Motte-en-Bauges

Damien Regairaz

La Motte-Servolex

Luc Berthoud - Céline Colombat - Pascal Mithieux

La Ravoire

Grégory Basin - Alexandre Gennaro - Joséphine Kudin

La Thuile

Jean-François Poitou

Le Châtelard

Le Noyer

Les Déserts

Lescheraines

Sylvain Chariot

Montagnole

Jean-Maurice Venturini

Puygros

Saint-Alban-Leyse

Michel Dyen - Karim Echtioui - Patricia Maffre-Deprost

Saint-Baldoph

Valentin Hachet

Saint-Cassin

Jocelyne Gougou

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Christian Berthomier

Saint-Jeoire-Prieuré

Jean-Marc Léoutre

Saint-Sulpice

Jacques Henriot

Sainte-Reine

Philippe Ferrari

Sonnaz

Daniel Rochaix

Thoiry

Philippe Marin

Vérel-Pragondran

Manon Boyer

Vimines

Pierre Grossi

- conseillers excusés représentés par un suppléant : 2

Eric Delhommeau - Stéphane Bochet

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 18

de Thierry Bebert (Saint-François de Sales) à Damien Regairaz - de Vincent Boulnois (Le Châtelard) à Hervé Ferroud-Plattet - de Corinne Charles (Cognin) à Mélanie Meunier - de Julien Donzel (Challes-les-Eaux) à Mélissa Bernard - de Sandra Ferrari (Les Déserts) à Alexandre Gennaro - de Marc Fleury (Aillon-le-Jeune) à Vincent Miguet - de Alain Gaget (La Motte-Servolex) à Aloïs Chassot - de Pascale Gagnieux (Chambéry) à Florian Penaroyas - de Bernard Grollier (Chambéry) à Sandrine Desroches-Afchain - de Emilie Guillaud (La Ravoire) à Joséphine Kudin - de Thomas Jaussoin (Chambéry) à Isabelle Dunod - de Laura Khirani (Chambéry) à Isabelle Junet - de Magalie Martin (Chambéry) à Cécile Meriguet - de Franck Morat (Cognin) à Damien Ancrenaz - de Gaëtan Pauchet (Chambéry) à Thierry Repentin - de Carlotta Sacconey-Abbo (Chambéry) à Florence Zagagnoni - de Audrey Tateia (La Motte-Servolex) à Pascal Mithieux - de Cristina Virone (Chambéry) à Alain Caraco

- conseillers excusés : 4

Jean-Benoît Cerino (Chambéry) - Philippe Gamen (Le Noyer) - Luc Meunier (Puygros) - Emilie Pessel (Chambéry)

GRAND CHAMBÉRY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex

04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

Conseil communautaire du 24 septembre 2026

délibération n° 114-26 C

objet **RS - Attribution d'une subvention pour un évènement contribuant à l'animation d'équipements d'intérêt communautaire et au rayonnement de l'agglomération**

Alexandre Gennaro, vice-président chargé des grands équipements et des relations avec les clubs sportifs, indique que des évènements d'envergure à dominante sportive ou économique se tenant sur le territoire de l'agglomération contribuent au rayonnement de l'agglomération.

Aussi, il est proposé au titre du budget 2026 d'allouer la subvention suivante :

	Versé en 2025	Proposé	Observations
Association La Manivelle : 25 ^e édition du salon auto-rétro	25 000 €	25 000 €	Parc des expositions 5 et 6 décembre 2026
TOTAL		25 000 €	

Vu les statuts de Grand Chambéry,

Vu la délibération n° 093-07 C du Conseil communautaire du 28 juin 2007 approuvant le dispositif « sport et rayonnement » notamment son volet évènements exceptionnels, modifiée par les délibérations n° 029-10 C du 8 avril 2010 et n° 101-13 C du 26 septembre 2013 et la note d'information au Bureau du 16 février 2012,

Vu l'avis de la commission grands équipements et relations avec les clubs sportifs du 3 septembre 2026,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

Article 1 : d'approuver le versement d'une subvention de 25 000 € à l'association La Manivelle,

Article 2 : d'autoriser le président ou son représentant à signer la convention à intervenir entre Grand Chambéry et l'association La Manivelle.

le président,
Thierry Repentin





**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Délibération I-Parapheur**

Numéro attribué à l'acte : **114-26 C**

Objet de l'acte :	RS - Attribution d'une subvention pour un évènement contribuant à l'animation d'équipements d'intérêt communautaire et au rayonnement de l'agglomération
Classification Préfecture :	7 - Finances locales 5 - Subventions 2 - Subventions accordées 2 - Aux associations
Date de l'acte :	24 septembre 2026
Annexe(s) :	Convention entre Grand Chambéry et l'association La Manivelle

Identifiant de télétransmission :	073-200069110-20260924-lmc1H36778H1-DE
Identifiant unique de l'acte :	lmc1H36778H1

Date de transmission en Préfecture :	25 septembre 2026
Date de réception en Préfecture :	25 septembre 2026
Date de publication sur le site internet:	vendredi 25 septembre 2026